**INSTRUCTIONS RELATIVES À L’UTILISATION DU FORMULAIRE DE DEMANDE D’ACCÈS
À DES DONNÉES**

Aux fins de la Matrice de suivi des déplacements (MSD), il est important de classer les données comme (1) données non-personnelles et non-sensibles (disponibles publiquement), (2) données non-personnelles mais sensibles (dont l’accès est subordonné à la soumission d’un formulaire de demande d’accès à ces données) et (3) données personnelles ou données non-personnelles mais hautement sensibles (communiquées uniquement après concertation avec LEG).

Le présent formulaire doit uniquement être utilisé pour l’obtention de données non-personnelles mais sensibles issues de la Matrice de suivi des déplacements (MSD).

Cette classification se présenterait comme suit :

* **Données non-personnelles et non-sensibles:** Il s’agirait, par exemple, de données quantitatives agrégées et anonymisées, à l’exclusion de données liées à la protection (par exemple : nombres de ménages, groupes d’âges, personnes déplacées à l’intérieur de leur pays recevant ou non de l’eau traitée). Ce type des données MSD peuvent être rendues publiques (par exemple : mises en ligne sur le site web de la MSD, publiées dans des rapports de l’OIM). En principe, elles peuvent être recueillies, communiquées et échangées sans soulever de préoccupations majeures en matière de confidentialité.
* **Données non-personnelles mais sensibles:** Il s’agirait, par exemple, de données pouvant comprendre des indicateurs de protection qui sont communiquées au sujet d’un site ou d’un point particulier (par exemple : nombre d’enfants au niveau d’un site ou franchissant un point de surveillance des flux, nombre d’écoles ou d’hôpitaux encore présents dans une zone de conflit). De telles données ne doivent pas être rendues publiques (par exemple : elles ne doivent pas être disponibles sur le site web de la MSD ou dans des rapports de l’OIM). Pour que l’OIM soit en capacité d’échanger ce type de données MSD, l’entité souhaitant les obtenir doit remplir et signer le formulaire de demande d’accès à des données. Ces données MSD peuvent être échangées sous réserve de certaines restrictions, comme indiqué dans le Formulaire, étant donné que leur échange pourrait potentiellement conduire à des violations de la confidentialité, du droit au respect de la vie privée et de la sécurité, et/ou exposer une personne ou une communauté à un risque de représailles, d’exclusion, d’exploitation, de discrimination, etc.
* **Données personnelles ou données non-personnelles mais hautement sensibles:** Il s’agirait de données MSD qui sont évaluées comme étant hautement sensibles (par exemple : géolocalisation d’un hôpital présent dans une zone de conflit). Il s’agirait aussi de données personnelles, c’est-à-dire des données qui seules ou associées à d’autres ensembles de données, permettraient d’identifier une personne en particulier (par exemple : deux médecins encore en activité dans une zone de conflit, une femme au sein d’un groupe d’hommes, etc.). Ces données ne peuvent être échangées avec des tierces parties qu’après concertation avec LEG (leg@iom.int), car un formulaire différent devra être utilisé.

Il est de la responsabilité du Coordonnateur MSD de chaque Bureau de l’OIM de classer les données MSD dans chacune de ces trois catégories. Il est important de coordonner avec le Chef de Mission, l’équipe de soutien de la DTM (DTMSupport@iom.int) et LEG (leg@iom.int) si nécessaire.

**FORMULAIRE DE DEMANDE D’ACCÈS À DES DONNÉES
ISSUES DE LA MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (MSD)**

**Données demandées par l’utilisateur de données suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom |  |
| Prénom |  |
| Titre |  |
| Entité |  |
| Adresse |  |
| Téléphone # |  |
| Email |  |

**Précisions concernant la demande et obligations :**

|  |
| --- |
| 1) Type de données demandées (ci-après les « données MSD »)  |
| [ ]  Données d’évaluation initiales [ ]  Données de surveillance des flux[ ]  Données d’évaluation du site [ ]  Données d’enquête [ ]  Autre. Précisez : |
| 2) Finalité de l’échange des donnéesIndiquez la ou les fins pour lesquelles les données sont utilisées par l’utilisateur : |
| [ ]  Fourniture de l’aide humanitaire [ ]  Planification de l’aide humanitaire[ ]  Coordination inter-institutions [ ]  Mesures de sensibilisation à des fins humanitaires [ ]  Recherches à des fins humanitaires[ ]  Autre. Précisez : |
| 3) Echange des données et obligations : |
| L’utilisateur de données reconnaît et confirme par la présente qu’il/elle : 1. Utilisera les données MSD uniquement pour la finalité indiquée plus haut sous 2), et exclusivement à des fins humanitaires, et qu’il ne les divulguera qu’au personnel dont il a besoin pour atteindre ladite finalité.
2. N’utilisera pas les données MSD pour des fins contraires au mandat de l’OIM.
3. Indiquera, lors de chaque utilisation de données MSD, que la MSD en est la source en ajoutant la mention : « Source : Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), [mois, année], Matrice de suivi des déplacements (MSD), » sauf instruction contraire du Coordinateur MSD.
4. Informera l’OIM, si elle le demande, de l’utilisation qui est faite des données MSD.
5. Comprend et accepte que l’OIM demeure la propriétaire des données MSD et que, malgré tous les soins apportés pour s’assurer que les données soient exactes et fiables, l’OIM n’en garantit pas l’exactitude et la fiabilité absolues. L’OIM n’accepte aucune responsabilité quant aux dommages ou pertes pouvant survenir suite à l’utilisation des données MSD fournies.
6. Prendra les mesures appropriées pour protéger les données MSD échangées au titre du présent accord contre toute destruction accidentelle ou non autorisée ; perte accidentelle ; accès, utilisation, altération ou diffusion non autorisés ; et toute autre forme de traitement non autorisée, et prendra toutes les dispositions raisonnables pour s’assurer que tous ses employés, agents et sous‑traitants se conforment aux obligations au titre du présent Formulaire.
7. Veillera à ce que les mesures appropriées soient prises pour protéger la transmission des données MSD de l’OIM à l’utilisateur de données.
8. Actualisera, rectifiera et/ou supprimera immédiatement les données MSD sur instruction de l’OIM.
9. Considérera les données MSD comme étant strictement confidentielles. Si un tiers lui demande de lui communiquer les données MSD, il invitera celui‑ci à se mettre directement en relation avec l’OIM et à effectuer sa propre demande concernant les données MSD.
10. Accepte de défendre, d’indemniser et de mettre l’OIM ainsi que ses employés et ses agents hors de cause contre toutes réclamations et dépenses résultant de l’utilisation des données MSD par l’utilisateur des données. Ni l’OIM ni aucun de ses employés ou agents n’est responsable en aucune manière quant à la pertinence, la qualité, l’exactitude, l’opportunité et l’exhaustivité des données MSD.
 |
| 4) Dispositions finales |
| 1. Aucune disposition du présent Formulaire ou en lien avec celui‑ci ne peut être interprétée comme constituant une renonciation, expresse ou implicite, aux privilèges et immunités, quels qu’ils soient, dont jouit l’OIM en tant qu’organisation intergouvernementale.
2. Le présent Formulaire peut être modifié par accord mutuel écrit entre l’OIM et l’utilisateur des données.
3. Tout litige, controverse ou réclamation découlant du présent Formulaire ou y afférent, ou découlant de toute violation, résiliation ou nullité du présent Formulaire, sera réglé à l’amiable par voie de négociation entre les parties.
 |

**Bon pour accord :**

Signature :

Fait à (lieu) :       Date :

**Autorisation de l’OIM :**

Signature :       Nom :

Fait à (lieu) : Date :